



Association pour le Développement de l'Informatique Juridique
Siège social : ADBS 25, rue Claude Tillier 75012 Paris
[http:// www.adij.fr](http://www.adij.fr)

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADIJ DU 11 DECEMBRE 2008

BILAN ET PROSPECTIVES DE L'ANNEE 2008-2009

Cette Assemblée Générale est pour nous l'occasion de vous présenter et de faire le point sur les activités de l'ADIJ depuis décembre 2007, date à laquelle s'est tenue notre précédente Assemblée Générale.

LES ACTIVITES PASSES DEPUIS L'ASSEMBLEE GENERALE DU 10 DECEMBRE 2007

LES MARDIS DE L'ADIJ

Mardi 15 janvier 2008

Conférence sur le thème « *L'archivage du courrier électronique : approche pratique et juridique* », animée par **Philippe Bazin**, Avocat, EMO HEBERT & ASSOCIES, avec **Jean-François DAVID**, Consultant et Expert Judiciaire en environnement ; **Xavier DUTHOIT**, Archiviste, Skadden, Arps, Slate, Meagher & Flom LLP ; **Anita FRIEH**, Records specialist, Shearman & Sterling LLP ; **Gaëlle GISSOT**, Juriste, Direction Informatique, GMF Assurances ; **Gérard RIBIERE**, Consultant en Informatique et **Michel THOMAS**, Consultant expert, Serda.

L'explosion des échanges par messagerie pose, de manière très concrète, la question de leur « conservation intègre ». Quelles caractéristiques techniques, fonctionnelles et juridiques présentent les solutions d'archivage de courriels du marché ? Quelle attitude adopter par rapport au risque que représente l'archivage numérique ? Comment conduire une réflexion sur le choix d'une solution ? A partir de l'expérimentation des outils, mis gracieusement à sa disposition par ses partenaires, le Groupe de Travail ADIJ - PACEL « Pratique de l'Archivage des Courriers Electroniques » a rendu compte de ses travaux et répondu aux questions des participants.

Mardi 12 février 2008

Conférence sur le thème du « **Commerce électronique : quatre ans après l'adoption de la LCEN** », animée par **Isabelle Gavanon**, Avocat – Directeur associé, propriété intellectuelle – technologies de l'information, Cabinet FIDAL, avec **Camille Beurdeley**, Chef de service, Affaires juridiques, FIEEC (Fédération des industries électriques électroniques et de communication), et **Katrina Senez**, Responsable propriété intellectuelle FIFAS (Fédération des industries du sport et des loisirs et un représentant des pouvoirs publics.

Au nombre des questions abordées : Quels sont les atouts et les risques liés au commerce en ligne pour les commerçants ? Pour les consommateurs ? Retour d'expériences.

Mardi 18 mars 2008

Conférence sur le thème de « **La Loi DADVSI : Bilan et Perspectives** », co-animée par **Sophie Soubelet-Caroit**, Avocat au Barreau de Paris, **Benoît Piguët**, Attaché parlementaire et **Antoine Latreille**, Maître de conférences à l'Université Paris Sud. Sont intervenus également **Natacha Renaudin**, Avocat au Barreau de Paris, **Carine Doutrelepont**, Avocat au Barreau de Bruxelles et Professeur de droit des médias à l'université libre de Bruxelles, **Thierry Maillard**, Chercheur, Université Paris Sud, **Jean Berbinau**, CGTI, Secrétaire général de l'ARMT, et **Olivier Langlès**, Directeur juridique, groupe Nakama et Professeur associé à l'Université Paris VIII.

Au nombre des questions abordées : les enjeux socio-économiques et l'environnement politique de la loi DADVSI, l'exception de reproduction provisoire au secours des radios, le régime de la copie privée en droit européen et en droit belge, l'exercice des droits sur les pratiques de téléchargement, la notion de « mesures techniques » : les clairs-obscur de l'article L.331-5 du Code de la propriété intellectuelle, missions et actions de l'Autorité de régulation des mesures techniques, libres propos sur la loi DADVSI...

Mardi 15 avril 2008

Conférence sur le thème « **Droit du travail et nouvelles technologies : actualité jurisprudentielle** », animé par **Christine Baudoin**, Avocat au Barreau de Paris, Associée du Cabinet LMT AVOCATS, Spécialiste en droit social, avec **Jean-Emmanuel Ray**, Professeur à l'Université de Paris I (Panthéon – Sorbonne) et à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, et **Pascal Brière**, Directeur des Systèmes d'Information de la chambre de commerce et d'industrie de Paris.

Au nombre des questions abordées : l'arrêt NIKON revisité : la consécration de la summa divisio personnel / professionnel appliquée aux dossiers et courriels ; les multiples questions relatives à la confidentialité ; et la messagerie et le site internet des syndicats.

Mardi 23 septembre 2008

Conférence sur le thème « **Faut-il appréhender Internet comme le langage universel du futur** », animée par Monsieur le Bâtonnier **Bernard de Bigault du Granrut** et Madame **Danièle Véret**, Avocat au Barreau de Paris, Cabinet Granrut Avocats.

Les futurologues n'avaient certes pas prévu qu'il y aurait 52 millions de téléphones portables en France aujourd'hui. Une des visions de l'avenir est qu'un langage universel pourrait naître

des commodités de l'informatique et d'Internet, comme il existe déjà un langage universel de la musique, des mathématiques... Existera-t-il un langage web ?

Mardi 7 octobre 2007

Conférence au Palais des Congrès, Porte Maillot, sur le thème « **Approche juridique et pratique de l'archivage des courriers électroniques** » dans le cadre du Forum des Acteurs du Numérique (FAN) et en partenariat avec l'APROGED (<http://www.fan-expo.com/Mardi-de-l-ADIJ-Approche-juridique>), animée par **Philippe Bazin**, Avocat, Emo Hébert & Associés, **Jean-François David**, Consultant et Expert Judiciaire en environnement, **Anita Frieh**, Records specialist, Shearman & Sterling LLP, **Gaëlle Gissot**, Juriste, Direction Informatique, GMF Assurances, **Marcel Henry**, Directeur Informatique, Cabinet Salans, **Laurent Prevel**, Consultant expert, LP Consultants, **Gérard Ribière**, Consultant en Informatique, **Michel Thomas**, Consultant expert, Serda.

L'explosion des échanges par messagerie pose, de manière très concrète, la question de leur « conservation intègre ». Quelles caractéristiques techniques, fonctionnelles et juridiques présentent les solutions d'archivage de courriels du marché ? Quelle attitude adopter par rapport au risque que représente l'archivage numérique ? Comment conduire une réflexion sur le choix d'une solution ? A partir de l'expérimentation des outils, mis gracieusement à sa disposition par ses partenaires, le Groupe de Travail ADIJ - PACEL « Pratique de l'Archivage des Courriers Electroniques » a rendu compte de ses travaux et répondu aux questions des participants.

Bilan des Mardis de l'ADIJ : Comme les années précédentes, le bilan est très positif : qualité des intervenants, pertinence des questions soulevées, richesse des débats, interaction entre les intervenants et l'auditoire, ouverture à de nouveaux secteurs. Le nombre des inscriptions est de l'ordre de 30 à 50 personnes, parfois même réunissant jusqu'à 70 participants.

Ces événements sont très bien relayés dans la presse, au niveau des annonces (Bulletin du Bâtonnier, la Lettre des Juristes d'Affaires,..., sites d'information tels que l'Ecole de Formation du Barreau de Paris, le Village de la Justice, Entreprise et droit du CCIP..., mais également au niveau des contenus : la Revue Lamy – Droit de l'immatériel, les Editions juridiques Lexbase, Archimag... et par la presse spécialisée (Le Monde Informatique, CIO Management des Systèmes d'Information, Mag Securs).

LES ATELIERS DE L'ADIJ

L'Atelier « Droit du travail et nouvelles technologies »

Sous la conduite de Christine Baudoin, Avocat Associé du Cabinet LMT Avocats et Administrateur de l'ADIJ, outre le Mardi de l'ADIJ du 15 avril 2008, les participants se sont réunis le 31 janvier sur le thème : « Cybersurveillance », le 16 octobre sur le thème : « la biométrie sur le lieu de travail », le 20 novembre sur le thème « créations et inventions salariées : état des lieux et enjeux pratiques » et le 2 décembre sur le thème : « L'identité numérique du salarié dans ses réseaux sociaux personnels ».

L'Atelier « PACEL - Pratique de l'archivage du courrier électronique »

Cet atelier, animé par Philippe Bazin, Avocat au Barreau de Rouen, a rendu compte de ses travaux lors du Mardi de l'ADIJ du 15 janvier 2008 ainsi que le 7 octobre en partenariat avec l'APROGED dans le cadre du Forum des Acteurs du Numérique (FAN).

Philippe Bazin anime depuis plusieurs années un atelier phare qui a fonctionné en partenariat avec des prestataires de services, avec la particularité de suivre une approche à la fois juridique et opérationnelle. Cet atelier est en train de passer à la phase de droit comparé au plan européen. Philippe Bazin a adressé un courrier à la Délégation des Barreaux de France à Bruxelles et a reçu une réponse positive. Aujourd'hui, l'Atelier cherche à prolonger son approche, et à l'élargir à l'UE. L'intitulé du nouvel atelier envisagé est le suivant (titre provisoire mais qui se veut porteur de sens) : « **LA COLLABORATION ELECTRONIQUE : Approche juridique et pratique au sein de l'Union Européenne - Echanges et Archivage** ».

Atelier « E-Learning, Knowledge Management et Droit »

Cet atelier est co-dirigé par Denis Genest, Directeur, PricewaterhouseCoopers, et Jean-François Figuié, Consultant et Secrétaire général de l'ADIJ. L'objectif de cet atelier est de mener une réflexion permanente sur les méthodes de gestion et de transmission des connaissances juridiques, d'être l'observatoire des évolutions technologiques liées à ce domaine, de participer activement à l'élaboration de solutions et/ou d'outils parfaitement adaptés aux besoins des différents professionnels du droit, de réunir régulièrement l'ensemble des spécialistes du secteur, de mutualiser les ressources sur le thème de l'enseignement juridique et de la formation au droit à l'âge du numérique.

Les participants se sont réunis le 15 janvier, le 20 mars et le 10 juin sur le thème « Les facteurs clés de succès de la mise en place d'une politique de KM ».

Atelier « Loi DADVSI : enjeux, mise en œuvre et perspectives »

Cet atelier est co-animé par Sophie Soubelet-Caroit, avocat au Barreau de Paris et Antoine Latreille, Maître de conférences à l'Université Paris Sud. Il se réunit désormais trimestriellement sur un thème défini. Ses travaux ont fait l'objet d'un Mardi de l'ADIJ le 18 mars 2008. Les participants de cet atelier se sont réunis les 25 janvier, 22 février, 13 juin et le 20 novembre sur le thème « créations et inventions salariées : état des lieux et enjeux pratiques ».

Atelier « La responsabilité des hébergeurs »

Cet atelier, créé en 2008, est co-animé par Thibault Verbiest et Bertrand Vandevelde, Avocats (Cabinet ULYS, Paris/Bruxelles). Ses travaux feront l'objet d'un Mardi de l'ADIJ en 2009. Les participants se sont réunis les 18 avril, 23 mai, 10 octobre et 19 décembre.

Atelier « Les marchés publics dans les nouvelles technologies »

Cet atelier, créé en 2008, est animé par Danièle Véret, Avocat au Barreau de Paris, Granrut Avocats. Ses travaux feront l'objet d'un Mardi de l'ADIJ en 2009. Les participants se sont réunis les 25 janvier, 22 février, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre et 19 décembre.

Christiane Féral-Schuhl a également proposé de créer un espace de discussion sur le site web de l'ADIJ pour chaque atelier. Une réunion a été organisée le 9 juin 2008 dans une des salles du Sénat avec les animateurs des ateliers pour en expliquer le fonctionnement.

LES MANIFESTATIONS EN PARTENARIAT

Avec l'Ordre des Avocats du Barreau de Paris (www.avocatparis.org) : c'est au titre de ce partenariat que les manifestations de l'ADIJ se déroulent dans le cadre de la Maison du Barreau et qu'elles sont régulièrement annoncées dans le Bulletin du Bâtonnier.

Avec l'Ecole de Formation Professionnelle des Barreaux de la Cour d'Appel de Paris (EFB) : (www.efb-paris.avocat.fr) : Toutes les manifestations de l'ADIJ sont validées au titre de la formation continue obligatoire des avocats et annoncées dans le programme des formations de l'EFB en tant qu'association partenaire.

Avec l'Université de Rio de Janeiro, Brésil : L'ADIJ, a organisé dans le cadre de son partenariat avec l'Université de Rio de Janeiro, une journée consacrée à « **la diffusion en ligne des œuvres numériques : approche juridique et économique et éclairage franco-brésilien** » le 21 janvier 2008 à la Maison du Barreau à Paris, sur les thèmes de :

La diffusion des œuvres en ligne : l'exemple des œuvres littéraires et vidéos en France et au Brésil

- L'édition et le numérique par **Isabelle RAMOND BAILLY** (directrice juridique EDITIS)
- Les contrats d'édition à la lumière des nouvelles technologies au Brésil par **José Gabriel ASSIS de ALMEIDA** (Avocat et Professeur à l'Université d'Etat de Rio de Janeiro et à l'Université Fédérale de Rio de Janeiro)
- La Vidéo à la demande après l'accord pour le développement et la protection des œuvres et programmes culturels sur les nouveaux réseaux par **Dominique SAURET** (Avocat)

La presse et les bibliothèques, émergence de nouvelles dynamiques ?

- La presse en ligne : état des lieux et perspectives de la presse en ligne par **Michel VAJOU** (MV Conseil)
- Quelle offre contractuelle pour les usages de documents électroniques en bibliothèque par **Dominique ROUILLARD** (service juridique, Bibliothèque Publique d'Information)

Les noms de domaine : enjeux juridiques et économiques en France et au Brésil

- La protection des noms de domaine au Brésil, **Alvaro LOUREIRO** (Avocat)
- La protection des noms de domaine français, **Cédric MANARA** (Professeur à l'EDHEC)

La protection des œuvres numériques : constats et moyens de lutte en France et au Brésil

- Téléchargement et lutte contre la contrefaçon au Brésil, **Carlos Henrique FROES** (Avocat)
- Téléchargement et lutte contre la contrefaçon en France, **Marie-Anne GALLOT-LE LORIER** (Avocat)
- ARMT, missions et actions, **Jean BERBINAU** (CGTI, Secrétaire général de l'ARMT)

Dans le cadre d'I-Expo 2008, Salon organisé par GFII et SPAT (www.i-expo.net) :

Une conférence d'une heure et demie le 28 mai 2008 sur le thème « **Technologies et droit : panorama de l'actualité juridique des 12 derniers mois** », avec un focus présenté par Thibault Verbiest, Responsable de l'Atelier ADIJ sur la Responsabilité des fournisseurs d'hébergement, Avocat aux Barreaux de Paris et de Bruxelles (Cabinet Ulys), Chargé de cours à l'Université Paris I Sorbonne Panthéon.

FOCUS : la maîtrise de la réputation sur les nouveaux médias

- Le droit de la presse sur les nouveaux médias
- Marques et réputation
- Les réponses contentieuses
- Questions diverses

Dans le cadre de l'IFCLA – Fédération Internationale des Associations du Droit de l'Informatique (www.ifcla.com) :

Une session d'une heure et demie le 6 juin 2008, animée par Christiane Féral-Schuhl, sur le thème : « **les nouveaux contenus et réseaux sociaux en ligne** », avec pour intervenants :

- Ingrid Silver, Denton Wilde Sapte, Londres
- Erwin Sotiri, LG@vocats, Luxembourg
- Marc S. Friedman, Sills Cummis Epstein & Cross, New York
- Dr. Christian Frank, Taylor Wessing, Munich

Dans le cadre de l'AIJA (Association Internationale des Jeunes Avocats (www.aijaparis2008.org)) :

Une session de travail de 2 heures le 27 août 2008 lors du 46^e congrès de l'AIJA à Paris. A l'initiative de Christine Baudoin, Christiane Féral-Schuhl a été sollicitée par l'AIJA en qualité de Key note Speaker pour traiter du thème « **Managing Outsourcing Project: When project fails !** ». L'intervention était en anglais devant une audience de très grande qualité, avec des représentants de différents pays.

En partenariat avec plusieurs Masters d'université de Paris et de la région parisienne et l'EFB, Matinée Jeunes de l'ADIJ, sur le thème « Jeunes cyberjuristes, quel avenir pour vous ? Témoignages et débats avec les professionnels », animée par Michèle Côme, Legal Market Manager, Wolters Kluwer Europe, Vice-Présidente de l'ADIJ, avec la Section Jeunes de l'ADIJ : Anne Charlotte Gros, Karima Ben Abdelmalek et Maxime Jaillet.

150 étudiants des Masters de Paris et Région Parisienne en Droit et TIC étaient présents.

Groupe 1 : Professeurs des universités

Ø Valérie-Laure BENABOU
Ø Georges CHATILLON
Ø Antoine LATREILLE
Ø Judith ROCHFELD

Groupe 2 : Métiers de l'information et de la documentation

Ø Marlène TREZEGUET
Secrétaire Générale de la Rédaction de la Collection Lamy
Droit de l'Immatériel
Ø Jean GASNAULT
Responsable de la Documentation, Cabinet GIDE
Président de l'Association JURICONNEXION
Ø Michèle BOURGEOIS
Responsable de la Documentation
Direction des Affaires Juridiques COMPAGNIE de SAINT
GOBAIN

Groupe 3 : Les conseils juridiques (Avocats / juristes)

Ø Olivier LANGLES
Juriste d'Entreprise (Directeur Juridique du groupe
NAKAMA, incluant
SKYROCK) et Professeur associé en université (Paris VIII)
Ø Christiane FERAL-SCHUHL
Avocat, Cabinet Féral-Schuhl/Sainte-Marie
Présidente de l'ADIJ
Auteur de Cyberdroit
Ø Karima ABDELMALEK
Juriste d'Entreprise, Dailymotion, Animatrice Section
Jeunes ADIJ
Ø Maxime JAILLET
En Juriste au GESTE, Animateur Section Jeunes ADIJ
Ø Johanna CARVAIS
Attachée à la Direction juridique, CNIL
Ø Thierry DOR
Avocat, Cabinet Gide, ancien Juriste d'Entreprise
Ø Anne-Charlotte GROS
Avocat, Animatrice Section Jeunes ADIJ

Groupe 4 : Métiers de la police et gendarmerie et de l'armée

Ø Yves CRESPIAN
Ancien Chef de la BEFTI
Commissaire Divisionnaire
Chef de la 3ème Division de la Police Judiciaire de Paris
Ø Gilles BERTHELOT
Lieutenant-Colonel
Brigade de sapeurs-pompiers de Paris
Directeur des systèmes d'information et de
télécommunication
Ø Fabien LANG
Commissaire de Police
Office Central de Lutte contre la criminalité liée aux
technologies de
L'information
Ø Joël FERRY
Colonel de gendarmerie
Commandant de la section recherches de Versailles
Ø Gendarme Vincent LEMOINE
Doctorat Cerdic Psud Chef du Groupe Cybercriminalité BR
NANTERRE
Ø M POTTIER
Lieutenant de gendarmerie
Ø Pierre RANNOU
Commandant fonctionnel
Brigade d'Enquêtes sur les Fraudes aux Technologies de
l'information

Groupe 5 : Fonctions Judiciaires et Experts

Ø Sébastien PIEVE
Substitut du Procureur de la République au T.G.I. de
PONTOISE
Ø Fabrice NAUDE
Juge d'Instruction au Pôle Financier du T.G.I. de PARIS
Ø François WALLON
Expert en Informatique agréé par la Cour de Cassation
Ø Maurice LOTTE
Huissier de Justice
Ø Jérôme LEGRAIN
Huissier de Justice

Conclusion : Quelques conseils pour se faire recruter

Ø William CARGILL
Consultant en recrutement, APERLEAD

En partenariat avec plusieurs structures publiques et privées, tout particulièrement avec le support du Barreau de Paris (www.legalaccess.eu) :

L'ADIJ a participé activement à la préparation des **Journées Européennes d'Informatique Juridique** inscrites au programme de la Présidence française de l'Union Européenne, qui se dérouleront **les 10, 11 et 12 décembre 2008 à Paris** sur le thème : « *Mieux légiférer et mieux accéder au droit dans l'espace juridique européen grâce aux évolutions technologiques* »

Plusieurs initiatives publiques et privées, coordonnées par le Secrétariat général du Gouvernement et sous la Présidence française de l'Union Européenne font l'état des lieux des travaux menés en France et en Europe en faveur de l'amélioration de l'accès au droit et de son élaboration, grâce aux évolutions technologiques.

Mercredi 10 décembre (ENA, amphithéâtre Parodi, 2 avenue de l'Observatoire, Paris 6°) :

- Les Journaux officiels européens, acteurs publics, économiques et sociaux

Jeudi 11 décembre (Palais du Luxembourg 26, rue de Vaugirard Paris 6°) :

- Les nouveaux traitements électroniques de l'information juridique

Vendredi 12 décembre (Institut Catholique, amphi de l'EBD, 21 rue d'Assas Paris 6°) :

- Le marché de l'information juridique en Europe
- L'évolution des modèles économiques de production et d'échange de données juridiques

L'ADIJ a obtenu une subvention de l'Ordre des Avocats pour l'année 2008 d'un montant de 5 000 euros, affectée à l'organisation de ces journées européennes.

LANCEMENT ET INAUGURATION DU NOUVEAU SITE WEB DE L'ADIJ

Le Conseil d'administration de l'ADIJ a inauguré le nouveau site web le 9 juin 2008, dont la refonte a été conduite par Pascal Petitcollot et Jean-François Figuié. Ce site a été construit avec deux objectifs majeurs :

- conserver la mémoire des nombreuses contributions apportées au fil des ans, en facilitant l'accès à ces travaux tout en favorisant leur partage avec le plus grand nombre ;
- dynamiser le site au moyen des nouveaux outils technologiques pour encourager l'interactivité et l'interprofessionnalité qui caractérisent l'ADIJ.

Ainsi, les ateliers de l'ADIJ pourront désormais disposer de leur propre plate-forme d'échanges avec pour objectif de favoriser le dialogue à tout moment entre les différents participants, quel que soit leur localisation géographique.

Dans la logique du déploiement européen et international de l'ADIJ, il sera désormais possible de collaborer dans une approche de droit comparé.

De même, la section jeune de l'ADIJ, animée par Michèle Côme, également vice-présidente de l'ADIJ, disposera d'un lieu d'échanges témoignant de notre volonté de rester à l'écoute des préoccupations des jeunes.

Le nouveau site de l'ADIJ marque indiscutablement une nouvelle étape dans le processus de développement des activités de l'association.

PRIX ADIJ - SECTION JEUNES

L'ADIJ poursuit son soutien aux Jeunes cyberjuristes avec plusieurs initiatives montées par la Section Jeunes :

- la rencontre débats avec 27 professionnels travaillant dans la sphère du droit et des technologies a permis à plus de 150 étudiants en Master de la région parisienne d'entendre leurs parcours et expériences pour mieux s'orienter (EFB le 1^{er} décembre)
- Le Prix ADIJ 2008 qui a cette année récompensé **Ronan HARDOUIN** et son compère masqué **CALAMO** pour leur **blog p-s.fr (pour post scriptum)**

<http://www.p-s.fr/index.php?category/Par-ces-motifs>

PROSPECTIVE 2009

Le tableau des manifestations arrêtées ou en cours de validation est joint au présent rapport.

Plus particulièrement, il convient de signaler :

- La place prépondérante que l'ADIJ souhaite donner aux ateliers.
- La création, sous réserve d'inscriptions en nombre suffisant, d'un atelier portant sur « les comptabilités informatisées »
- un rôle accru de la Section Jeunes avec notamment la réédition d'une session dédiée aux étudiants de 3^e cycle. Un projet est en cours d'étude en collaboration avec le Professeur Benabou pour monter un *Moot Court* (un procès fictif) en TIC avec ses étudiants et la Section Jeunes de l'ADIJ.
- une manifestation en partenariat avec la Société de droit comparé sur le thème provisoirement arrêté de « Technologies et droit : les grands arrêts » (juin 2009).
- une manifestation sous l'égide du GFII, pour un « Panorama de l'actualité des 12 derniers mois en matière de droit des nouvelles technologies »
- Le rétablissement de relations normalisées avec l'ADIL au Liban. Marie-Anne Gallot-Le Lorier, responsable des relations internationales, est précisément en ce moment au Liban où elle a mission de rencontrer Monsieur Fawsi Jhamis, Président de l'ADIL, afin de lui rendre compte des activités de l'ADIJ, de nos projets et de voir comment pourrait être mis en place un projet commun avec l'ADIL.

* * * * *